30e ANNEE N° 2453 PARAIT LE SAMEDI 14 JUIN 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Huit francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse*, 20, *Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La grande colère du père Jean

Assis sur le pas de sa porte, en manches de veste, le père Jean fumait lentement sa pipe dans l'air tiède de cette soirée de juin. L'ombre de la citadelle s'étendait sur le dédale des rues fraîches de Bourg-Reynaud ; au delà de la rivière le roc fantastique de la Beaume découpait sa silhouette grise éclairée par les feux du couchant : paysage de Grèce ou d'Asie Mineure, qu'animait, dans la Chapuzie le va et vient des paysans rentrant, la journée terminée.

Père Jean, ne paraissait pas satisfait. Les volutes de sa pipe s'échappaient en hoquets brefs et saccadés.

— Ça va-t-il, grand-père ? fis-je en m'annonçant.

— Des fois que ça pourrait aller mieux.

Je risquais une explication :

— Si la pluie pouvait venir, en effet, on en aurait grand besoin.

Père Jean lâcha sa pipe.

— S'agit pas de la pluie, en ce moment : mais savez-vous, on est fâché.

— Contre qui ?

— Pas contre vous, ben sur, contre ce Comité, qui s'est réuni pour élever quasiment un monument aux enfants du pays qui sont partis à la guerre et qui n'en sont pas revenus.

— C'est là une généreuse pensée et une bonne œuvre.

— Une bonne œuvre, pardi, mais pourquoi donc qu'on ne s'est pas adressé à tout le monde et à moi comme aux autres.

A vous, père Jean ?

— A moi et à tous ceux de la Chapuzie, de Bourg-Reynaud, du Grand Couvert, et à ceux de la Coste où loge ma fille, qui n'a encore vu personne. Pourquoi donc, je vous le demande ? On est bien allé au Portail et aux Combes. C'est-y juste ? Que j'ai même des voisins qui étaient tout contents de pouvoir donner comme les autres et qui sont restés leur argent à la main Si on ne veut pas de nos sous, nous sommes bien capables de faire un monument à Bourg-Reynaud, savez-vous, et de mettre une plaque de marbre à côté de la fontaine de la Nière....

J'interrompis d'un air rassuré :

— Père Jean, vous vous fâchez, vous avez tort. Dit'moi donc, quand vous labourez votre Chaumiane, c'est'y que vous commencez par le milieu ou par un bout, avec vot'charrue ?

— Tiens, en voilà une question ! On commence par un bout et on finit par l'autre.

— Et vous faites tout en un jour ?

— Mon ami, la Chaumiane du père Jean a plus de 500 canes, et ça représente de l'ouvrage pour plus de deux semaines ; et chaque jour amène sa tâche.

— Eh bien, grand père, pour le Comité, c'est la même chose. Croyez-vous que la visite de Sisteron puisse se faire en un jour ? Il faut d'abord choisir les délégués, c'est des commerçants, des propriétaires qui travaillent comme nous, et qui sont obligés de prélever sur leur besogne le temps nécessaire pour ces visites. Puis, quand un groupe est formé, il s'agit d'aller partout, de n'oublier personne : celui-ci est absent pour deux jours, un autre est sorti au moment ou vous allez le voir. Il faut revenir. On retourne trois fois dans la même maison, pour voir tout le monde, puisque tout le monde veut contribuer....

— Ça c'est vrai, chacun donnera selon ses moyens, mais personne ne veut rester en dehors.

— Vous voyez bien que c'est très long. On a commencé par un bout. Il le fallait. Rien que pour le Portail et la rue de Provence, on a mis une semaine. Puis un autre groupe a visité la rue Droite, et n'a pas encore terminé. Un troisième groupe va parcourir la Saunerie ; c'est celui qui vous rendra visite, père Jean, faut l'annoncer à vos voisins.

— Alors, vous dites vrai, vous allez venir ?

— Certainement, les quêteurs seront chez vous dans quatre ou cinq jours, cela dépendra, mais on ne vous a pas oublié. Du Bourg-Reynaud on passera le pont et on ira à la Beaume, puis, on montera à la Coste. Enfin, on ne laissera pas une porte de côté, vous dis-je.

— Alors, c'est bien, fit le paysan avec un plissement joyeux au coin des lèvres. Ça sera bien le monument de tous, si tous apportent leur contribution. Et où allez-vous le faire, ce monument ?

— Nous verrons cela plus tard. L'essentiel est de réunir le maximum de ressources, avec cela nous serons sûrs de faire, à l'endroit qui sera désigné, un monument digne de nos enfants.

Père Jean avait repris sa pipe, dont les volutes harmonieuses montaient maintenant régulières, dans l'air calme du soir : « Voyez-vous, dit-il, « c'est ça qui serait bien, un jour de « bonne pluie. Ici, nous sommes tous « des paysans. Si vous veniez un « lendemain d'averse vous trouveriez « tout le monde à la maison, parce « que ce jour là on se repose. »

Et le brave homme me montrait de sa main calleuse les nuages gris qui s'amoncelaient au dessus de la montagne de Briasc.

Jean FÉLINES.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
du Monument Commémoratif aux " Morts de la Grande Guerre "

3e Liste

Mme Imbert, directr. d'école prim.	10	
Mme veuve Benoit. institutrice	10	
Total de la souscription faite parmi les élèves de l'école primaire (1)	60	85
MM. Collet Louis, directeur d'usine	50	
Chatelin Antoine	10	
Chabert Léon	5	
Bellon Julien	10	
Parrat Laurent	5	
Mme Latil Marie	2	
MM. Jouive Appolinaire	3	
Aubrun E.	5	
Ducollet Lucien	10	
Mme Bardon	5	
Baudrier Léa	2	
MM. Blondin François	10	
Michel Louis	10	
Gelloz	5	
Mlles Bacchetta Marie-Louise	5	
Nicolas Valentine	5	
MM. Paquot	5	
Baudoin	10	
Chamoutine	10	
Chatenet	2	
Mlle Parmentier	5	
MM. Colombon Gabriel	5	
Amayenc	10	
Frugière	5	
Mlle Derrives Claire	5	
MM. Latil Frédéric	5	
Perrymond Aimé	2	
Marassaglia Joachim	2	
Petit Joseph	1	
Torréano	2	
Taure	5	
Sabattier	2	
Latil Joseph	5	
H. C.	4	
Borrely Augustin	2	
Dusserre	2	
Meyer Gustave	1	
Meyer Léon	1	
Coulomb Joseph	1	50
Pellenq Philogène	1	
Raymond Henri	2	
Davin Henri	1	
Fayet Louis	10	
Danel Alfred	1	50
Daumas Célestin	1	50
Chavet Numa	5	
Drac Baptistin	10	
Durbec Antoine	5	
Guigues Marcel	5	
Mme veuve Ilonde	10	
MM. Guigues Augustin	2	50
Moullet Jules	1	
Gauthier Firmin	2	
Moulet Léopold	2	
Vette Léon	0	50
Fabre Charles	0	75
MM. Fabre André	0	75
Jourdan Pierre	1	
Rippert Henri	3	
Reysset Marius	1	
Guigues Louis	1	
Signoret Paul	3	
Talmon Léon	5	
Aillaud	10	
Martini	5	
Albert J.	3	
Albert Paul	1	
Maurel Auguste	1	
Vergnagni Démétri	2	
Brunet	1	
Baudrier	2	
Biamone	2	
Meylan	10	
Cornacchia Charles	3	
Testanière Léon	0	50
Marchionnatti Michel	1	
Francou Louis	1	
Rosa Flamme	1	
Reymond Casimir	5	
Lieutier Louis	1	
Vial Albéric	1	
Davin	1	
Zacco	1	
Blaquière François	2	
Lieutier Jean	1	
Laugrène André fils	1	
Rolland Jules	2	
Brémond Louis	0	50
Ressegaire Lucien	2	
Perretto	1	
Sermondi Antoine	1	
Oddon Louis	1	
Abert	1	
Girard	2	
Rollando François	1	
Stefanini Deogratiano	1	
Céna Jean	1	
Daldi Virgile	1	
Sermandi Dominique	1	
Justet Louis	1	
Chaussand Louis	1	
Freycon Pierre	1	50
Coullet Auguste	2	
Poitevin Auguste	2	
Rollando Etienne	1	
Garcia Anaclet	5	
Reymond Denis	2	
Perretto Félix	1	
Portigla Auguste	2	
Pastore Martin	1	
Mme Cézan Marie	0	50
Gallois Joséphine	2	
Silvy Marie	0	50
Brémond Louise	0	50
Cezan	0	50
Silvy Rose	0	50
Vignet Noely	0	50
Reymond Marie	0	50
MM. Bozio Albin	2	
Jacquier Claude	2	
Chouquet Clarius	2	
Haond François	2	
Gay Para Alexandre	1	
Bonnet Angelin	1	
Rizzi Félix	1	
Chiaffredo Simon	1	
Michel Léon	2	
Richaud Emile	1	
Bernard	1	
Chauvin Aimé	2	
Nevière Louis	1	
Bayle Aimé	1	
Richaud Léon-César	5	
Paulas Pierre	2	
Pornet Marcel	2	

© VILLE DE SISTERON

MM.	Silve Clovis	2
	Doussoulin Emile	2
	Machizot Marius	1
	Achard Ernest	3
	Bernard Albert	1
	Deshons Marius	1
	Morard Pierre	1
	Pichon André	1
	Domnin Denis	2
	Long César	1
	Estublier Victor	1
	Vial Emile	5
	Perretto Raphael	0 50
	Paris B.	1
	Javel Henri	1
	Martin François	1
	Ghiglione Paul	1 50
	Bourse Auguste	1
	Housset Jean	1
	Martel Antonin	1
	Féraud Gabriel	2 50
	Lieutier Albert	2
	Roche Eugène	2
	Muraire Joseph	1
	Charrière Gabriel	1
	Aubert Baptistin	1
	Richaud César	2
	Drac Marcellin	2
	Pause Amédée	1
	Constant Garnier	1
	Estornel Joseph	1
	Moullet Aimé	1
	Amielh Henri	2
	Borderi Léonard	2
	Bugnard Victor	5
	Verger Fernand	2
	Mantellero Jean	1
	Gaubert Marin	2
	Palletti Fernand	2
	Viglieno Erançois	2
	Forneron Pierre	2
	Delaye Joseph	2
	Maurice Marius	3
	Chauvin Léopold	5
	Ferrand Léon	5
	Sylve Paul	2
	Chauvin	25
Mme	Meynier Marie	5
MM.	Vieux, ancien maire	5
	Desrameaux Aimé, employé à la sous-préfecture	5
	Déoux Marius, chauffeur militaire	50
	Capitaine Marcel Coupier	50
	Laborde, notaire	20
	Girard Victor, rentier	20
	Justet Charles, emp. de banque	5
Mme	Meiffret. employée de banque	2
MM.	Sarlin Henri, propriétaire	20
	Beinet Alphonse, confections	10
	Clement Albert, ferblantier	5
	Bernard Fortuné, entrepreneur	10
	Conchy Louis, cycles	5
	Manteller Gabriel	5
Mlle	Buès Marie Catherine	20
Mme	Massot, directrice de l'Ecole maternelle	10
Mme	Latil Berlie, institutrice	10
Mme	veuve Gallissian	5
	Total de la souscription faite parmi les élèves de l'école maternelle (1)	25 05
	Souscriptions reçues de l'extérieur :	
MM.	Vanel Louis, négociant rue Jemmapes, 4, à Marseille	100
	Dol Fernand, receveur des Postes à Estoublon	6
	Heyriès Alphonse, industriel à Apt	100
Mme	veuve Chabas-Provensal	100
MM.	Vanel Marcel, entrepreneur, avenue Ledru-Rollin, 31 Paris (12e)	50
	Perchot, sénateur des B.-Alpes	150
Mme	Peix, née Galle, à Mison	50
	Produit d'une collecte effectuée par un groupe de jeunes filles, pen- la journée du 8 juin (fêtes de la Pentecôte)	195 60
	Total de la 3e liste.	1.718 95
	Report des listes précédentes. . .	5.218 50
	Total à ce jour. . . .	6.937 45

(1) Le détail de ces listes sera publié dans un prochain numéro.

Stylos, marques Waterman's, Diamont, Mays, en vente à la librairie Lieutier, rue Droite.

Les demobilisés trouveront également tous les imprimés nécessaires à la démobilisation.

CARNET D'UN POILU.

Voteront-t-elles ?

Nos députés des Basses-Alpes tiennent à passer à la postérité. Qui ne connait pas le nom de M. Honnorat, député de Barcelonnette, qui, second Josué, arrête, toutes les années au printemps, le soleil dans sa course et le fait retarder d'une heure. Notre jeune député de Sisteron a eu son heure de célébrité quand, aux applaudissements de tous les poilus, il a démoli le plus militariste de tous les ministres de la guerre : le général Liautey.

Jaloux des lauriers de ses collègues, M. Andrieux, député de Forcalquier, n'a pas voulu laisser expirer son mandat sans attacher son nom à quelque réforme « épastrouillante » et il n'a rien trouvé de mieux que de faire voter les femmes. Le plus curieux c'est qu'un grand nombre de ses collègues, dont la situation électorale est des plus compromises, lui ont emboité le pas et la Chambre des députés a décidé de jeter dans la lice électorale la seconde moitié du genre humain. Grand émoi dans le clan féminin ! On va voter ! On sera élue ! Combien se voient déjà : conseillères municipales, députées, sénatrices et même présidentes de la République.

Hélas ! que de beaux rêves seront déçus car, les pères Conscrits veillent et les sénateurs n'ont pas l'air de partager l'opinion des féministes du Palais Bourbon !

Entre-nous, est-il à souhaiter que nos femmes prennent part aux luttes électorales ? Je vais vous dire une chose qui a déjà été dite bien des fois et, je ne ferai pas une découverte, en écrivant qu'il est de tout point préférable que la femme conserve sa place au foyer familial. Le mari est certes plus heureux, en rentrant du travail, de trouver une bonne soupe bien cuite, les gosses bien débarbouillés que de savoir que sa moitié est en train de se chamailler avec la voisine sur la forme du gouvernement ou l'opinion de nos édiles municipaux.

Certains journaux nous clament que les femmes se sont vaillamment conduites pendant la guerre et qu'elles doivent jouir des mêmes privilèges que les hommes ! Un nombre important ont fait leur devoir, mais combien se sont contentées de faire la "nouba" ! Si certaines consacraient leur temps à soigner des blessés, combien d'autres employaient leurs loisirs à consoler les malheureux civils et les pauvres diables qui à l'arrière " tenaient ", coute que coute, pendant que les boches encerclaient Verdun !

Que les femmes prennent de l'autorité dans leur ménage. Qu'elles semoncent vertement leur maris lorsqu'ils font trop la " ribouldingue ". Qu'elles n'hésitent pas lorsqu'ils se lancent dans des noces trop répétées à les surveiller de près. et qu'en certains cas elles prennent un instant la culotte, je n'y vois aucun inconvénient.

Mais qu'elles réfléchissent bien avant de se lancer dans les luttes électorales ! Qu'elles nous laissent le soin de nous arracher les cheveux (je parle pour ceux qui en ont), qu'elles évitent de se créper le chignon et de laisser dans les réunions publiques un trop grand nombre de fausses nattes !

Continuez, mesdames, à personnifier à nos yeux, l'ange de bonté et de beauté qui vient nous réconforter dans les heures sombres des peines et de chagrin. Tenez vous loin des luttes politiques qui aigrissent le cœur et l'esprit et pardonnez cette trop longue divaguation au

Vieux Poilu.

Le Comité du Monument Commémoratif nous transmet les communications ci-après :

— Le Comité adresse ses remerciements à Mlles J. Clergue, A. Latil. J. Julien. Y. Bontoux, C. Pillot, R. Reboul, qui ont bien voulu prêter leur concours pour la vente d'insignes tricolores, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte. Le produit de cette vente, qui a atteint la somme de 195 fr, 60, a été intégralement versé entre les mains du Comité par les dévouées vendeuses.

— Divers avant-projets de monument ont été soumis au Comité d'organisation, bien que celui-ci ait pour mission de réunir les ressources nécessaires à l'érection projetée, et de réserver à une commission qui sera ultérieurement désignée l'examen des projets élaborés. La question de la désignation d'un emplacement et du choix d'un monument sont donc entièrement réservés. Signalons cependant que les projets présentés comportaient l'attribution à toutes les communes participantes d'une maquette du monument, destinée à figurer dans les salles des Mairies ; cette maquette de proportions réduites comporterait l'inscription des noms des citoyens de la commune tombés au Champ d'honneur.

Chronique Locale

SISTERON

Un joli geste. — Une troupe de représentations cinématographiques, sous la direction de M. L. Petit se propose d'inaugurer dans notre ville une série de soirées intéressantes. La séance d'inauguration, fixée à aujourd'hui, sera donnée généreusement au bénéfice de l'œuvre du Monument Commémoratif, à laquelle le sympathique impresario versera le produit des entrées. Nous remerçions M. Petit de sa généreuse pensée, et nous l'assurons du meilleur succès. L'attrait de cette soirée d'ouverture sera rehaussée par le concours gracieux d'amateurs, choisis parmi les meilleurs chanteurs et diseurs sisteronnais, qui occuperont les intermèdes. Le programme sera ainsi des plus attrayants, et nous ne doutons point que la salle du Casino se trouve trop étroite pour contenir les spectateurs qui voudront ajoûter, à la joie d'un geste généreux, le plaisir d'une soirée d'art.

Nos fêtes. — Bien qu'un programme restreint et même élaboré à la hâte annonça la reprise des fêtes de la Pentecôte, une foule nombreuse tant étrangère que locale a mis à profit ces deux jours de beau temps pour profiter des amusements, jeux et courses diverses que leur offrait le programme. On sentait que cette foule était heureuse de s'amuser librement et de chasser au loin l'ennui qu'a laissé tomber le passage de la guerre.

Les enfants surtout, privés depuis longtemps de ce spectacle de joie ont fait à eux seuls les frais de la fête, aussi il fallait voir avec quelle exhubérance ils prenaient d'assaut les manèges et les tirs qui semblaient leur appartenir.

Les courses de bicyclettes, les jeux, le concours de boules, le tir à la cible, ont eut aussi un grand succès et nombreux étaient les amateurs qui se sont disputés les prix suivants:

Jeu de la cruche, prix 5 fr., R. G.

Jeu des ciseaux, prix 5 fr., Imbert.

Concours de grimaces, prix 5 fr., Badet Louis.

Course en sac, prix 5 fr., T. D.

Course de bicyclettes,

1e prix 20 fr., Lieutier Gustave ;

2e prix 10 fr., Silvy Marcel.

Tir à la cible, prix, un permis de chasse, Reymond Cyprien.

Concours de boules. Equipe gagnante: Perrymond, Barthelemy, Grégoire, prix, 50 fr plus les entrées.

" Pour le Monument, Monsieur ".— Elles étaient six, en toilette claire et gantées de blanc, qui tendaient dimanche leurs aumonières, en épinglant au revers des vestons et sur les dentelles des corsages de minuscules rubans tricolores : « Pour le Monument, Messieurs ! » Le geste était accompagné d'un sourire, et chacun se laissa faire. Les dévouées quêteuses se prodiguèrent, avec l'entrain de leur jeunesse. On les vit tout à la fois, aux abords de la gare, ou le train de Marseille nous amenait une affluence de visiteurs, et les Yankes souriant, en costume kaki, ouvraient généreusement leur portefeuille en échange du ruban aux trois couleurs ; puis, dans l'enceinte de la fête, où elles se mêlèrent à la foule ; sur les terrasses de la rue de Provence, et sous les platanes du cours Paul Arène. C'était un assaut généreux auquel le public se prêta avec la meilleure grâce du monde. Vers 5 heures du soir, les coussinets de rubans tricolores étaient vides, et les aumonières fanfreluchées étaient amplement garnies. Nos souriantes quêteuses s'en furent trouver les membres du Comité d'organisation auxquels elles versèrent généreusement le produit de leur fructueuse collecte. « Pour le Monument Commémoratif, Messieurs ! » — J. F.

Notre garnison. — Notre garnison qui pendant la guerre a vu ses cadres s'élargir avec plaisir dans des proportions que nous n'aurions jamais osé espérer en temps de paix, voit peu à peu s'éloigner ses compagnies pour aller renforcer le gros des troupes. Aujourd'hui le peu qui nous reste s'en va : fini la Cie du 3me de ligne, éclipsée la Cie du 145me territorial, évaporée la Cie de garde des P.G. toutes s'envolent en même temps que nos regrets accompagnent ces braves soldats qui ont eus à Sisteron leurs petits succès auprés du sexe féminin.

Jeudi sont partis les officiers prisonniers allemands, autrichiens et bulgares, se dirigeant les premiers sur Pamiers (Ariège), les second dans las Pyrénées Orientales Aujourd'hui à 4 h. le restant de la garnison se rendra à Digne et à Marseille.

Le départ de la garnison nous laisse perplexe.... Allons-nous rester maintenant sans soldats ? Cependant la citadelle a été restaurée totalement deux années avant la guerre afin d'être dotée d'une garnison. Nous voulons bien espérer que ces réparations qui ont coûté des sommes fabuleuses n'ont pas été inutilement faites et que dans un avenir pas très éloigné nous reverrons dans nos rues le bleu horizon pour le plus grand bien du commerce local et..... des bonnes d'enfant.

Musique. — Ces deux jours de fête de la Pentecôte nous ont permis

© VILLE DE SISTERON

de faire une constatation pénible que nous n'imputerons qu'aux tragiques événements qui viennent de se dérouler : le manque total de musique faisait au programme de la fête un vide et un creux que rien ne pouvait combler.

Notre musique qui a payé un large tribut à la guerre par la mort héroïque de son chef et de quelques-uns de ses membres ne doit pas malgré ce deuil pénible tomber en désuétude pour ne plus se relever.

Notre ville a de tout temps possédé une phalange artistique qui était en quelque sorte l'enfant gâté du public qui ne lui ménageait pas ses deniers et ses encouragements pour l'aider dans cette œuvre d'art qui faisait aux *Touristes des Alpes* une auréole de gloire de plus d'un siècle d'existence. Nous ne ferons pas ici l'historique de cette société, disons tout de suite que sa renommée était universellement connue dans la région provençale, que son concours était acquis à toutes les fêtes, à toutes les œuvres de charité, en un mot elle était là où sa présence était nécessaire pour réhausser l'éclat des manifestations publiques.

Bien que la mobilisation des jeunes classes tienne encore éloignés quelques musiciens il ne nous paraît pas impossible de reconstituer dès maintenant la musique, à cette intention nous croyons pouvoir annoncer qu'un pressant appel sera adressé à tous les musiciens, jeunes et vieux, que l'amour de leur pays animes de bonne volonté pour reprendre leur place au pupitre. Il est nécessaire que Sisteron revive, qu'il sorte de ce spleen dans lequel l'on fait tomber ces cinq années de guerre.

Foire. — Aprés-demain lundi grande foire à Sisteron.

Caisse d'épargne de Sisteron. — Les déposants dont le compte, par suite du règlement des intérêts au 31 décembre 1918, dépasse le maximun prévu par la loi (3.000 fr.) et qui ne l'ont pas encore réduit au dit maximum, sont priés de rétirer l'exédent dans le plus bref délai avant l'avis qui leur en sera fait par lettre recommandée et à leurs frais."

Société de l'Os. — C'est samedi dernier que s'est levé pour la première fois depuis le 14 juillet 1914, le rideau de la Société.

Le jeune Beinet Alphonse, appelé à prendre part au concours imposé aux élèves candidats, ayant subi avec succés au cours des fêtes de la Pentecôte les épreuves du "feu et de l'eau" a été reçu et sacré Chevalier de l'Os. Toutes nos félicitations.

Pêche à la ligne. — Par application de la loi du 13 juin 1913, la pêche à la ligne est exceptionnellement autorisée pendant la journée de dimanche 15 juin. L'ouverture de la pêche reste fixée au dimanche 22 juin dans les conditions déterminées par l'arrêté préfectoral du 12 décembre 1918.

Spectacle. — *Café Casino.* — Ce soir, à 8 heures et demie, soirée de gala, avec le concours d'amateurs sisteronnais, au profit de l'œuvre du Monument Commémoratif.

L'entreprise L. GROSSE et Cie à Sisteron informe ses fournisseurs que toutes factures ou réclamations quelconques doivent être présentées au **Bureau de l'entreprise** avant le 20 Juin courant.

L. Grosse et Cie.

Avis. — M. F. Paret, propriétaire du *Café de Marseille*, place de la Mairie, à l'honneur de remercier sa nombreuse clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours montré, et l'informe qu'il cesse son commerce de cafetier pour ne s'occuper exclusivement que de la vente des **Vins et Spiritueux** à emporter ainsi que des **Huiles** (gros et détail)

La vente du vin au détail, des huiles, des cafés verts et torréfiés aura toujours lieu dans les mêmes magasins qu'auparavant, soit 36, rue Droite ou 9, Place de la Mairie. Des marchandises de 1e choix seront toujours livrées aux clients, aux meilleures conditions.

Licence et matériel de café à vendre. S'adresser à M. F. Paret, Place de la Mairie, Sisteron.

A nos Lecteurs

En recommandant la poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leurs éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80, (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Etude de Me Pierre BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

VENTE
Aux Enchères Publiques et Volontaires

Fixée au **dimanche 29 Juin** 1919 à **Sisteron** en l'étude de Me Borel, et par le ministère de Me Paul Borel, son père et suppléant.

d'un Domaine Rural

appartenant à M. Henri **Bonfort-Bey**, propriétaire rentier à Sisteron

LOT UNIQUE

Un domaine rural appelé *Borny*, situé dans la commune de Salignac (Basses-Alpes) composé de maison d'habitation et de ferme, puits, cour, jardin, aire, dépendances, terres labourables, prairies arrosables, vagues et blâches, traversée par la route de Volonne, amandiers et arbres fruitiers, d'une contenance totale d'environ 25 hectares, dont à peu près 20 hectares de terres labourables et amandiers, 3 hectares de prés arrosables et 2 hectares de vagues et blaches.

Mise à prix . . 12000 fr.

Pour visiter s'adresser à M. Henry Bonfort-Bey, propriétaire et pour tous renseignements s'adresser à Me Borel notaire, chargé de la vente et dépositaire du cahier des charges.

Paul BOREL.

DRAPERIES ET CONFECTIONS
Vve ANDRÉ
Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Mme Ve Adrien ANDRÉ informe tous ses clients de Sisteron et de la région qu'elle continue son commerce de confections et vêtements sur mesure, avec l'aide de ses enfants et de M. ARMAND, ancien coupeur et voyageur de la Maison. Le vêtement sur mesure se recommande pour sa bonne coupe et le fini de son travail.

Grand choix de vêtements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants ; Draps et Coutils

Grand assortiment de Costumes Première Communion Quartier Maître, Louis XV, Américain, Complet veston

Costumes et robes Jersey pour garçons et fillettes ainsi que coiffures assorties

Chemiserie — Bonneterie — Vêtements de travail

Le tout sera vendu comme par le passé en toute confiance et à des prix défiant toute concurrence

Avis. — M. BOURGEON Jules, démobilisé, fabricant de meubles, rue Droite, informe sa nombreuse clientèle qu'il vient de procéder à la réouverture de son atelier ainsi que de son magasin d'exposition de meubles en tous genres.

A Vendre d'occasion
Harnachement Complet
en bon état
provenant d'un cheval de gendarme.
S'adresser à M. Maurel, bourrelier à Sisteron.

A Louer de suite
PETITE CAMPAGNE
de rapport, à l'arrosage comprenant maison d'habitation, arbres fruitiers, pré, vigne et jardin.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Léon Louis, rue de Provence.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Chauffeur d'automobile demande place pour conduire auto ou camion. S'adresser à Aubert Paul, chez Mme Achard, rue Kléber, Manosque (B-A)

A VENDRE un cabanon en bois recouvert de tuiles d'une surface de 4 mètres carrés. — S'adresser à M. CLEMENT, ferblantier à Sisteron.

AUX GALERIES SISTERONNAISES
Raoul COLOMB
Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés — Lainages — Soieries
Toiles et tissus
Lingerie — Bonneterie
Confections pour Hommes, Dames et Enfants
VÊTEMENTS SUR MESURE
(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES - CYCLES - MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE -- HORLOGERIE -- ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets -- Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, jupons, combinaisons, etc.

IMPERMÉABLES -- VÊTEMENTS D'ÉTÉ

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS ET CANAPÉS — RÉPARATIONS —

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS —

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

BERLIET

Camion type C. B. A.

4 TONNES

Véhicule de poids lourd actuellement le plus parfait

Nouvelle voiture 15 HP avec lancement et éclairage électrique

AGENT REGIONAL :

SIBOURD Henri, Garage des Alpes

3, Cours Ladoucette, GAP

LOCATION D'AUTOMOBILES

Voitures organisées pour le transport des malades

Jean Rullan

RUE MERCERIE — SISTERON

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON